

CHANGEMENT DE MOT DE PASSE

À partir de la version 8

Pour les connexions au logiciel :

Vous serez obligés de changer le mot de passe dès la première connexion :

RÈGLES DES MOTS DE PASSE

Le mot de passe doit contenir entre 7 à 12 caractères alphanumériques.

- Chaque usager devrait avoir son propre utilisateur dans Hotello.
 - Le mot de passe doit obligatoirement être renouvelé aux 90 jours (maximum).
 - Au renouvellement, vous ne pourrez pas réutiliser vos 4 derniers mots de passe.
 - Vous avez droit à 6 tentatives de connexion. Si vous faites une erreur dans votre mot de passe à 6 reprises, votre connexion sera désactivée. Vous devrez alors vous adresser à un superviseur de votre établissement pour qu'il réactive votre compte.
-